

Finlande

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

La Finlande compte 73 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs, y compris la Convention nordique multilatérale conclue avec le Danemark, les Îles Féroé, l'Islande, la Norvège et la Suède (la « Convention nordique »)⁶⁴. Quarante-trois de ces conventions, y compris la Convention nordique, sont conformes au standard minimum.

La Finlande a signé l'IM en 2017 et a déposé son instrument de ratification le 25 février 2019. L'IM est entré en vigueur pour la Finlande le 1^{er} juin 2019. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

La Finlande n'a pas notifié sa convention avec la Bulgarie aux fins de l'IM, mais a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans cette convention.

La Finlande met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP⁶⁵.

B. Conclusion

Aucune juridiction n'a signalé de préoccupation relative à ses conventions conclues avec la Finlande.

Synthèse de la réponse de la juridiction — Finlande

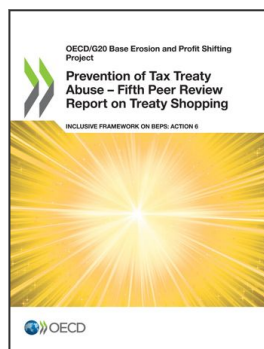
	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Afrique du Sud	Non	Oui, IM	COP
2	Allemagne	Oui, autres		COP
3	Argentine	Non	Oui, IM	COP
4	Arménie	Non	Oui, IM	COP
5	Australie	Oui, IM		COP
6	Autriche	Oui, IM		COP
7	Azerbaïdjan*	Non	Non	COP
8	Barbade	Oui, IM		COP
9	Bélarus	Non	Non	COP
10	Belgique	Oui, IM		COP
11	Bosnie-Herzégovine	Oui, IM		COP
12	Brésil	Non	Non	
13	Bulgarie	Non	Non	
14	Canada	Oui, IM		COP

⁶⁴ Voir la convention multilatérale conclue par le Danemark, la Finlande, les Îles Féroé, l'Islande, la Norvège et la Suède tendant à éviter la double imposition concernant les impôts sur le revenu et la fortune (1996, 1997, 2008 et 2018).

⁶⁵ Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, la Finlande choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM).

15	Chine (République populaire de)	Non	Oui, IM	COP
16	Chypre*	Oui, IM		COP
17	Corée	Oui, IM		COP
18	Croatie	Oui, IM		COP
19	Égypte	Oui, IM		COP
20	Émirats arabes unis	Oui, IM		COP
21	Espagne	Non	Oui, IM	COP
22	Estonie	Oui, IM		COP
23	États-Unis	Non	Non	
24	Fédération de Russie	Oui, IM		COP
25	France	Oui, IM		COP
26	Géorgie	Oui, IM		COP
27	Grèce	Oui, IM		COP
28	Hong Kong (Chine)	Oui, autres		COP
29	Hongrie	Oui, IM		COP
30	Inde	Oui, IM		COP
31	Indonésie	Oui, IM		COP
32	Irlande	Oui, IM		COP
33	Israël	Oui, IM		COP
34	Italie	Non	Oui, IM	COP
35	Japon	Oui, IM		COP
36	Kazakhstan	Oui, IM		COP
37	Kirghizistan*	Non	Non	COP
38	Kosovo*	Non	Non	COP
39	Lettonie	Oui, IM		COP
40	Lituanie	Oui, IM		COP
41	Luxembourg	Oui, IM		COP
42	Macédoine du Nord	Non	Oui, IM	COP
43	Malaisie	Oui, IM		COP
44	Malte	Oui, IM		COP
45	Maroc	Non	Oui, IM	COP
46	Mexique	Non	Oui, IM	COP
47	Moldova*	Non	Non	COP
48	Monténégro	Non	Non	COP
49	Nouvelle-Zélande	Oui, IM		COP
50	Ouzbékistan*	Non	Non	COP
51	Pakistan	Oui, IM		COP
52	Partenaires conventionnels membres de la Convention nordique (Danemark, Îles Féroé, Islande, Norvège, Suède).	Oui, autres		COP
53	Pays-Bas	Oui, IM		COP
54	Philippines*	Non	Non	COP
55	Pologne	Oui, IM		COP
56	République slovaque	Oui, IM		COP
57	République tchèque	Oui, IM		COP
58	Roumanie	Non	Oui, IM	COP
59	Royaume-Uni	Oui, IM		COP
60	Serbie	Oui, IM		COP
61	Singapour	Oui, IM		COP
62	Slovénie	Oui, IM		COP
63	Sri Lanka	Non	Non	COP
64	Suisse	Non	Non	COP
65	Tadjikistan*	Non	Non	COP
66	Tanzanie*	Non	Non	COP

67	Thaïlande	Non	Oui, IM	COP
68	Türkiye	Non	Oui, IM	COP
69	Turkménistan*	Non	Non	COP
70	Ukraine	Oui, IM		COP
71	Uruguay	Oui, IM		COP
72	Viet Nam	Non	Oui, IM	COP
73	Zambie	Non	Non	COP



Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Fifth Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9afac47c-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Finlande », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fifth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/4a91eae1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.